

Republique Française

Département de l'Hérault

Commune  *de Rosis*

Séance du 9 Janvier 2012 à 20h 30

Membres présents: M. Jacques MENDES – M. René MAGNALDI – M. Daniel BOURDON – M. Gérard LUNA – M. Germain FARENQ – M. Moïse ROQUES – Mlle Nathalie MENDES -

Membre (s) absent(s) excusé(s): Mme Sandrine LECLERCQ (pouvoir à M. Jacques MENDES) – Mme Arlette ARAGON (pouvoir M. Germain FARENQ– M. Eric NAUTRE (pouvoir M. Gérard LUNA.

Secrétaire de séance : Mme Arlette ARAGON

ORDRE DU JOUR

1. ***Douch- Maison du Mouflon et du Caroux - Recrutement d'un animateur***
2. ***Mise en valeur écotouristique de la forêt des écrivains combattants***
3. ***Rosis - Fondation de la plate forme pour mise en place pylône téléphonie mobile***
4. ***Douch - Avancement des travaux de construction du four à pain.***
5. ***La Gineste – Echange de terrain Cession de terrain commune/Pages***
6. ***Association Généalogique des hauts cantons***
7. ***Le Cabaret -Instauration d'une zone 30***
8. ***Andabre -Installation d'un point de collecte des textiles***
9. ***DM n°1 régularisation comptable***
10. ***Saisine géomètre Expert pour bornage aire de battage de Douch***
11. ***Autorisation d'organiser une épreuve sportive sur le massif du Caroux (5° Trail du Caroux).***
12. ***Info sur les manifestation sportives et Culturelles***
13. ***Parc Naturel Régional du Haut Languedoc Soutien aux associations***
14. ***Révision annuelle des loyers communaux***
15. ***Etude hydraulique zones inondables Casselouvre et Vallée de la Mare***
16. ***Infos sur les travaux en cours ou en projet.***

Fréquentation du site au mois de décembre 2011 = **4 480 Visites**

Soit un total de fréquentation pour toute l'année 2011

De **55 328 visites**

Fréquentation des hébergements communaux pour l'année 2011

****1 431 Nuitées****

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS DE DECEMBRE 2011

Avis du Conseil: *Le Conseil approuve le PV de séance du Conseil Municipal du Mois de décembre 2011*

Nombre de voix : *Pour :* 9 *contre :* / *abstention :* /

1 – MAISON DU MOUFLON ET DU CAROUX DE DOUCH – RECRUTEMENT D' UN ANIMATEUR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il y a lieu, comme l'année dernière, de recruter un animateur pour assurer la gestion et le fonctionnement de la **Maison du Mouflon et du Caroux à Douch**.

Il propose donc de prendre contact avec pôle emploi pour recruter cet animateur pour une période de six mois, dans le cadre d'un nouveau « Contrat d'Aide à l'Emploi » sur la **base de 20 h/ hebdomadaire**, et qui bénéficie d'une aide de l'état à hauteur de **70%**, de programmer cette dépense sur le **budget 2012**, et d'en délibérer.

Avis du Conseil: *Le Conseil unanime émet un avis favorable à cette proposition*

Nombre de voix : *Pour :* 9 *contre :* / *abstention :* /

2 – MISE EN VALEUR ECOTOURISTIQUE DE LA FORET DES ECRIVAINS COMBATTANTS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre du projet de mise en valeur de la **forêt des écrivains combattants**, le **Conseil Général de l'Hérault**, en lien avec l'ONF, après avoir effectué une première tranche de travaux, vient de s'engager dans la réalisation d'une seconde tranche.

Il indique que cette **2^{ème} tranche** de travaux d'un montant de **15 000€** va permettre la réalisation d'aménagements d'accueil, (parking, panneau d'information, aire de pique nique, accessibilité aux handicapés etc...) pour permettre d'ouvrir ce site à tous les publics.

Il précise que cette opération est financée à **70%** par le Conseil Général de l'Hérault et à **30%** par l'ONF.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur cette décision, qui exonère la commune de toute participation financière.

Avis du Conseil: *Le Conseil prend acte de cette information*

Nombre de voix : *Pour :* 9 *contre :* / *abstention :* /

3 - DOUCH - TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FOUR A PAIN

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les travaux de restauration du four à pain par une équipe de bénévoles mis à la disposition de la commune pendant trois jours, sont bien avancés. Le four a été mis en place et que les travaux sont arrêtés à hauteur du pignon.

Il précise toutefois que compte tenu que nous sommes dans un « site inscrit », une construction plus importante en cet emplacement, aurait été de nature à entacher l'esthétique paysagère de ce site.

Il indique cependant, qu'il reste à terminer l'édification de la toiture et les abords de l'espace d'accueil et qu'il y a lieu de s'organiser pour faire en sorte que l'employé communal et le 1^{er} adjoint, aidés de conseillers ou de bénévoles, puissent terminer cet ouvrage dans des délais raisonnables.

Avis du Conseil : *Le conseil prend acte de l'information*

Nombre de voix : Pour : **9** contre : / abstention : /

4 - ROSIS - INSTALLATION D'EMETTEURS DE TELEPHONIE MOBILE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les travaux de mise en place d'un pylône destiné à irriguer en téléphonie mobile, toute la zone du Caroux et alentours, s'effectuent en respectant le cahier des charges.

Il indique que la plateforme en béton vient d'être réalisée, à suivre, l'érection du pylône d'une hauteur de trente mètres qui permettra d'accueillir les émetteurs des opérateurs **Bouygues, SFR et Orange**, l'opérateur « free » sera opérationnel un peu plus tard.

Il précise que les émetteurs de ces différents opérateurs seront opérationnels **courant mars 2012**.

Il indique que ce projet a pu être réalisé grâce au soutien du **Conseil Général de l'Hérault**, maître d'ouvrage de ce projet et au concours du **Conseiller Général de la Salvetat** en charge des « Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication », qu'il y a lieu de remercier.

Il rappelle également, que toute cette zone de moyenne montagne est désormais irriguée par « **internet haut débit** » **WI-FI WI MAX** et bientôt donc, par **la téléphonie mobile**.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur ce dossier.

Avis du Conseil: **Le Conseil prend acte de l'information**

Nombre de voix : Pour : **9** contre : / abstention : /

5 - LA GINESTE - ECHANGE DE TERRAINS COMMUNE / PAGES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la signature de l'acte notarié concernant un échange de terrains entre la commune qui a acheté à Monsieur Jacques Pages une parcelle de terrain cadastrée **n° 27 Section A- La Gineste, d'une superficie de 3 370 m²** sise à la Gineste, afin de mettre en place dans les meilleurs délais un système d'épuration pour traiter les effluents et les eaux usées de ce hameau, qui se déversent actuellement dans un caniveau en bordure de route.

Il précise qu'en échange une parcelle de terrain communale cadastrée **n° 205 section A - Bédière d'une superficie de 3 960 m²**, lui a été cédée.

Il indique que dans le courant de l'année, il faudra procéder au nettoyage de la dite parcelle et déterminer le lieu d'implantation du système de filtration à mettre en place.

Il indique que la dépense nécessaire à la réalisation de ces travaux sera proposée et inscrite au BP 2012.

Avis du Conseil: **Le Conseil unanime prend acte de la proposition du Maire et adopte la proposition d'inscrire le montant des travaux au BP 2012**

Nombre de: **9** contre : / abstention : /

6 - ASSOCIATION GENEALOGIE DES HAUTS CANTONS - RECHERCHE SUR ROSIS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que l'association généalogique des Hauts cantons de Bédarioux qui, cet été, s'était proposée de faire un **document généalogique sur la commune de Rosis** vient de nous remettre un premier document.

Il précise que la recherche consistait à faire état de toutes les naissances, mariages, décès, recensés dans la **paroisse de St Gervais sur Mare** et qui concerne les églises de Douch et d'Andabre.

Il indique que le document qui nous a été remis par cette association ne concerne qu'une partie de la commune de Rosis, en l'occurrence la 2ème section de la commune.

Il indique qu'il a demandé au Président de cette association de bien vouloir recenser les habitants du reste de la commune.

Il indique que la contribution financière pour la réalisation de ce document généalogique sur la commune est réalisée gracieusement par l'association.

Il propose cependant aux membres du Conseil afin que cette association puisse mener à bien ce genre de recherches, de bien vouloir s'exprimer sur ce document et sur la contribution financière à proposer.

Avis du Conseil : **Le Conseil émet un avis favorable à la proposition du Maire et propose d'allouer une aide financière de 50€ à cette association.**

Nombre de voix : Pour : 9 contre : / abstention : /

7 – LE CABARET TRAVERSEE DU HAMEAU - INSTAURATION D'UNE ZONE 30

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les résidents du « hameau du Cabaret » se plaignent de la vitesse excessive des véhicules qui traversent le hameau et demandent la mise en place d'une « Zone 30 ».

Il indique que cette voie départementale est particulièrement fréquentée puisqu'elle est la seule voie qui permet l'accès au massif du Caroux-Espinouse à Douch.

Il indique que le panneau existant limitant la vitesse à 40 km/h a été tout récemment remplacé par un panneau limitant la vitesse à **50 Km/h** ce qui n'est pas de nature à rassurer les résidents de ce hameau.

Il rappelle que les habitations de ce hameau, sont toutes en bordure de la chaussée, ce qui rend périlleux tout déplacement pour se rendre aux diverses annexes de ces habitations.

Il propose donc, compte tenu de la dangerosité de cette traversée, de demander au Président du Conseil Général de l'Hérault via (**l'Agence technique départementale**) de bien vouloir instituer une « zone 30 » en remplacement du panneau actuel qui limite la vitesse à **50km/h**.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner cette proposition et d'en délibérer.

Avis du Conseil : *Le Conseil unanime émet un avis favorable à la proposition du Maire*

Nombre de voix : Pour : 9 contre : / abstention : /

8 - ANDABRE - PROJET D'INSTALLATION D'UN POINT DE COLLECTE DES TEXTILES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que lors de la Commission Environnement du 6 octobre 2011 de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc, les membres de la Commission ont décidé d'implanter 4 nouveaux « **points de collecte des textiles** » sur les communes de Lamontélerié, Cambon, Le Soulié, **Rosis** et Castanet-le-Haut.

Il indique que le Conseil Communautaire a proposé lors de cette réunion, l'implantation d'un seul point de collecte pour desservir les habitants **de Rosis et Castanet**.

Il précise que l'installation de ce point de collecte textiles par « **Relais 81** » a eu lieu le 21 décembre 2012 à Andabre, tout près du vestiaire qui jouxte les terrains du jeu de boules et de football.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir le faire savoir à tous nos administrés en leur précisant que les textiles ne devront pas être mis en vrac, mais dans des sacs plastiques.

Pour information du Conseil: *Le Conseil prend acte de l'information*

Nombre de voix : Pour : 9 contre : / abstention : /

9 – BUDGET 2011 - DECISIONS MODIFICATIVES - REGULARISATION COMPTABLE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il y a lieu de prendre une décision modificative sur le budget communal 2011 afin de régulariser les écritures comptables compte tenu que la ligne de trésorerie contractée en Mai 2011 qui a engendrée une commission d'intervention d'un montant de **45€**.

Il y a donc lieu d'inscrire ce montant au compte **N°668 du budget communal 2011**.

Il précise en outre que compte tenu que la Maison du Mouflon et du Caroux vient d'être intégrée au patrimoine communal, il y a donc lieu de procéder à la régularisation des écritures comptables afin de pouvoir récupérer le F.C.T.V.A sur les travaux.

Il demande aux membres du conseil de bien vouloir accepter les décisions modificatives proposées.

Avis du Conseil: *Le Conseil émet un avis favorable aux décisions modificatives proposées.*

Nombre de voix : Pour : 9 contre : / abstention : /

10- DOUCH - DESIGNATION D'UN GEOMETRE EXPERT POUR BORNAGE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre de la cession à titre onéreux d'une partie de la parcelle de terrain cadastrée E 261. Hameau de Douch d'une superficie de **2 600 m²** appartenant à la **DERAF** (Ex Agence Foncière), la commune souhaite acquérir une parcelle de **200 m²** afin de restaurer un four à pain situé en bout de parcelle sur une ancienne aire de battage.

Il indique qu'il y a lieu avant de procéder à la vente et d'établir l'acte notarié, de procéder au bornage des deux nouvelles parcelles.

Il propose donc afin d'affecter un nouveau n° cadastral aux dites parcelles de saisir un Géomètre Expert pour établir un nouveau bornage des nouvelles parcelles.

Il demande aux membres du conseil d'émettre un avis favorable à cette proposition et l'autorisation d'engager la dépense nécessaire à la réalisation du bornage par le Géomètre Expert.

Avis du Conseil: *Le Conseil unanime émet un avis favorable à la proposition du Maire*

Nombre de voix : *Pour :* 9 *contre :* / *abstention :* /

11 - AUTORISATION D'ORGANISER SUR LE MASSIF DU CAROUX LE 5^e TRAIL DU CAROUX

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la demande d'autorisation formulée par l'association Caroux Trail qui souhaite organiser le **22 juillet 2012, un trail de 50 kms et 2 200m de dénivelé +**, dans le massif du Caroux **pour la 5^e édition.**

Il indique que M. Cyril Abbal de Taussac la Billère, qui préside cette association, fait preuve d'un professionnalisme remarquable que se soit en matière d'organisation ou de respect des règles de sécurité.

Il propose donc aux membres du Conseil de bien vouloir émettre un avis favorable à l'organisation de cette épreuve sportive sur le massif du Caroux.

Avis du Conseil: *Le Conseil unanime émet un avis favorable à l'organisation de cette épreuve sportive*

Nombre de voix : *Pour :* 9 *contre :* / *abstention :* /

12 – MANIFESTATIONS SPORTIVES OU CULTURELLES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la rando pédestre programmée le **17 juin 2012** doit être reportée à une date ultérieure en raison **des élections législatives** qui auront lieu à la même date.

Il propose donc d'examiner si la date du **24 JUIN 2012** ne serait pas plus opportune.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur cette proposition et de déterminer l'itinéraire qui devra être choisi pour **cette 8^{ème} rando communale.**

Avis du Conseil: *Le Conseil prend acte de l'information*

Nombre de voix : *Pour :* 9 *contre :* / *abstention :* /

13 - PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-LANUEDOC - SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, dans le cadre de l'aide et soutien aux manifestations sportives et culturelles du secteur Caroux Espinouse, organisera à Andabre le **29 février 2012** une réunion pour examiner les manifestations susceptibles d'être soutenues.

Il indique que la commune a proposé l'inauguration de la journée du Pain avec l'inauguration du Four à pain le **21 juillet** et la 8^e rando communale le **24 juin 2012.**

Avis du Conseil: *Le Conseil prend acte de l'information*

Nombre de voix : *Pour :* 9 *contre :* / *abstention :* /

14 – REVISION ANNUELLE DES LOYERS COMMUNAUX

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil, qu'il y a lieu de procéder à la révision annuelle du loyer des hébergements communaux.

Il propose donc, compte tenu des réparations et de l'entretien effectué dans ces hébergements, et de l'indice à la consommation **2011**, d'augmenter le montant des loyers de **2,5%**

Il demande aux membres du conseil de bien vouloir examiner cette proposition et d'en délibérer.

Avis du Conseil: *Le Conseil unanime émet un avis favorable à la proposition du Maire*

Nombre de voix : *Pour :* 9 *contre :* / *abstention :* /

15 – ETUDE HYDRAULIQUE DES ZONES INONDABLES DU CASSELOUVRE ET DE LA MARE

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil à propos du risque d'inondation du Casselouvre et de la Mare que nous avons évoqué lors du précédent Conseil et au cours duquel nous avons décidé, qu'il y avait lieu de solliciter une étude Hydraulique, en lien avec L'urbaniste en charge de l'étude du PLU de la commune,

Il propose donc de prendre contact avec le cabinet d'étude AQUA CONSEIL- BOUSQUET Hervé, qui a déjà réalisé avec succès une étude du même type sur la commune voisine de Taussac la Billière, afin que nous puissions échanger sur ce dossier et solliciter un devis de l'étude.

Il propose aux membres du Conseil de l'autoriser à la réalisation de cette étude et à inscrire le montant de la dépense au BP 2012.

Avis du Conseil: *Le Conseil unanime émet un avis favorable à la proposition du Maire*

Nombre de voix : *Pour :* 9 *contre :* / *abstention :* /

15 - JANVIER 2012 - INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX EN COURS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil sur les travaux en cours de réalisation ou en projet au cours du mois de **janvier 2012**.

Douch = - Poursuite des travaux de restauration **du four à pain**
- Travaux de restauration **de la cuisine** du refuge Marcel Cèbe

Compeyre = Travaux de réfection **d'une voie** dans le hameau afin de permettre un accès sécurisé aux riverains.

Madale = Travaux de revêtement en béton **du chemin rural** en bout du hameau.

Andabre = **A partir du 26 janvier**, début des travaux d'enfouissement du **réseau électrique** moyenne tension et d'installation de **nouveaux lampadaires de type « Leds »**. La Suppression des poteaux en béton et en fer suivra.

**La présentation des vœux du Maire et des membres du Conseil aura lieu
le vendredi 20 janvier 18h30 à Andabre
le samedi 21 janvier 15h30 à Douch**

**La présentation des vœux de la Communauté de Communes de la Montagne
du Haut Languedoc aura lieu à ANGLES (81)
le Vendredi 13 janvier 2012 à 18H00**

Prochaines échéances électorales.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des dates des prochaines échéances électorales :

Présidentielles : **le 22 avril pour le 1^{er} tour et le 6 Mai 2012 pour le second tour.**

Législatives : **le 10 juin pour le 1^{er} tour et le 17 Juin 2012 pour le second tour.**

Toutes les dispositions seront prises pour la préparation des panneaux électoraux des deux sections de la commune et de la remise en état du presbytère de DOUCH.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

15 des points de la séance ont été adoptés à l'unanimité.



Jacques MENDES

Maire de ROSIS

Adresse mail domicile: ad.jacq.mendes@orange.fr

Adresse mail mairie: mairie.rosis@wanadoo.fr

Tel. bureau: 04-67-23-60-73 *mobile: 06-48-28-47-19*

site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>

